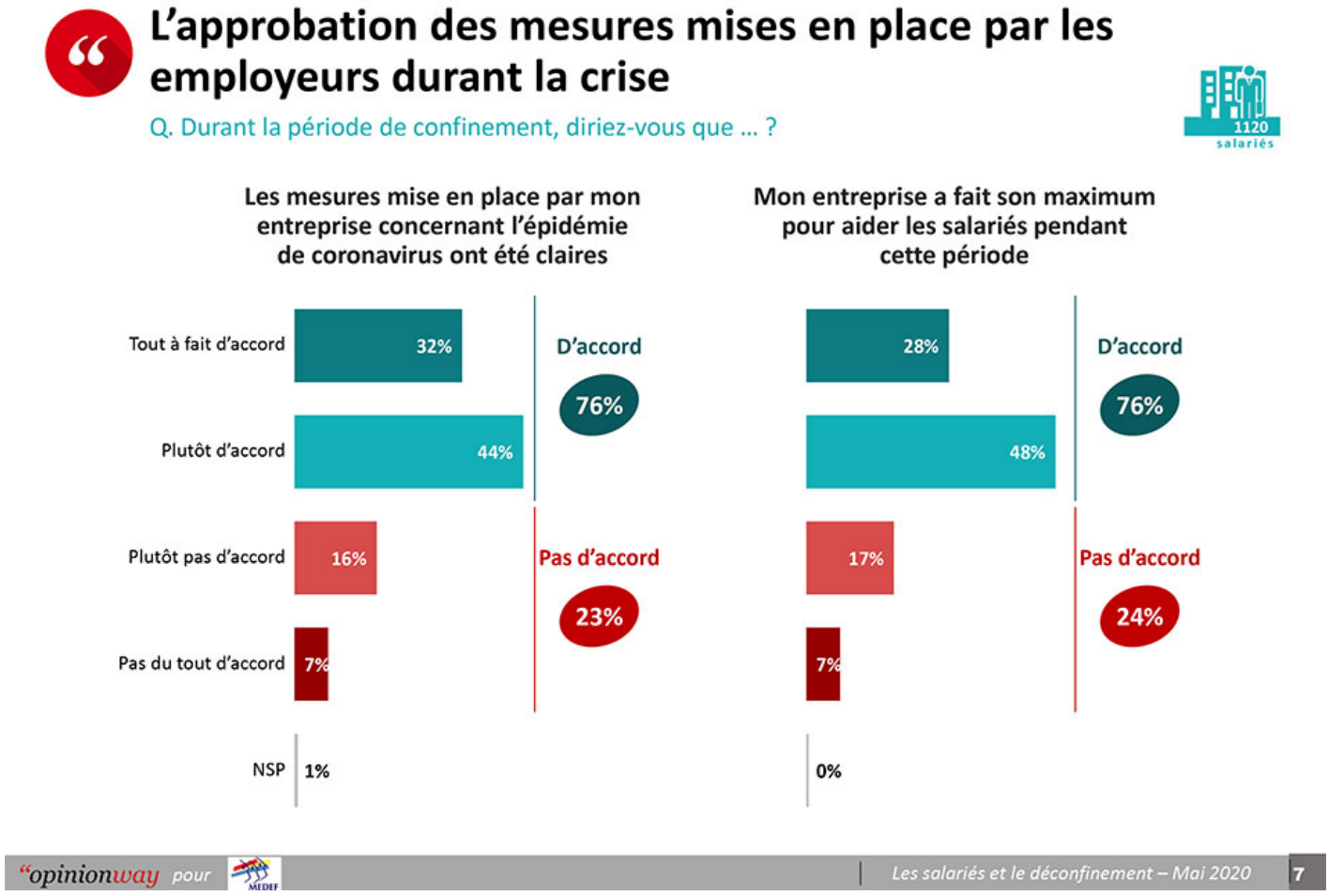
Covid-19 : Les salariés et le déconfinement

Publié le 11 mai 2020

Un sondage OpinionWay pour le MEDEF réalisé du 5 au 7 mai auprès d'un échantillon représentatif de 1120 salariés de toutes tailles d'entreprises et de tous secteurs d'activité permet de mieux comprendre l'état d'esprit au moment du déconfinement. Il en ressort notamment que la grande majorité des salariés sont satisfaits des mesures mises en place par leur entreprise durant la crise et que le télétravail est jugé très favorablement par ceux qui l'ont expérimenté. Des inquiétudes existent toutefois quant au risque d'être contaminé sur son lieu de travail après le déconfinement ou sur les conséquences économiques de la crise.

Une grande majorité des salariés font confiance à leur entreprise

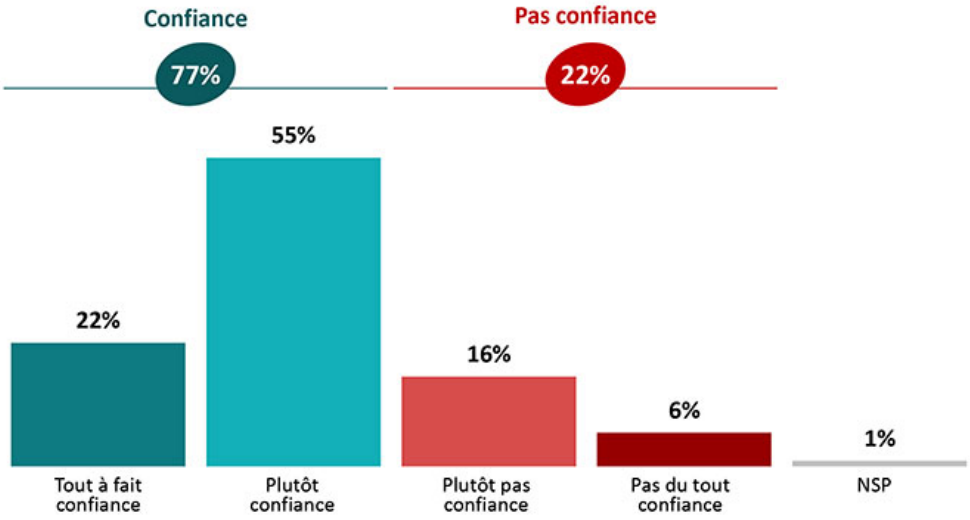
76 % des salariés interrogés considèrent que les mesures mises en place par leur entreprise pendant la crise ont été claires et qu'elle a fait son maximum pour les aider pendant cette période difficile. Cette approbation massive se retrouve dans tous les secteurs, pour toutes les tailles d'entreprises et dans toutes les régions.



De la même façon, 77 % des salariés font confiance à leur employeur pour mettre en place les mesures sanitaires nécessaires sur leur lieu de travail, les femmes étant à cet égard plus confiante encore que les hommes (80 % contre 75 %).

La confiance à l'égard de l'employeur pour limiter les risques sanitaires

Q. Faites-vous confiance à votre employeur pour mettre en place les mesures nécessaires permettant de limiter les risques de contamination par le Coronavirus sur votre lieu de travail ?



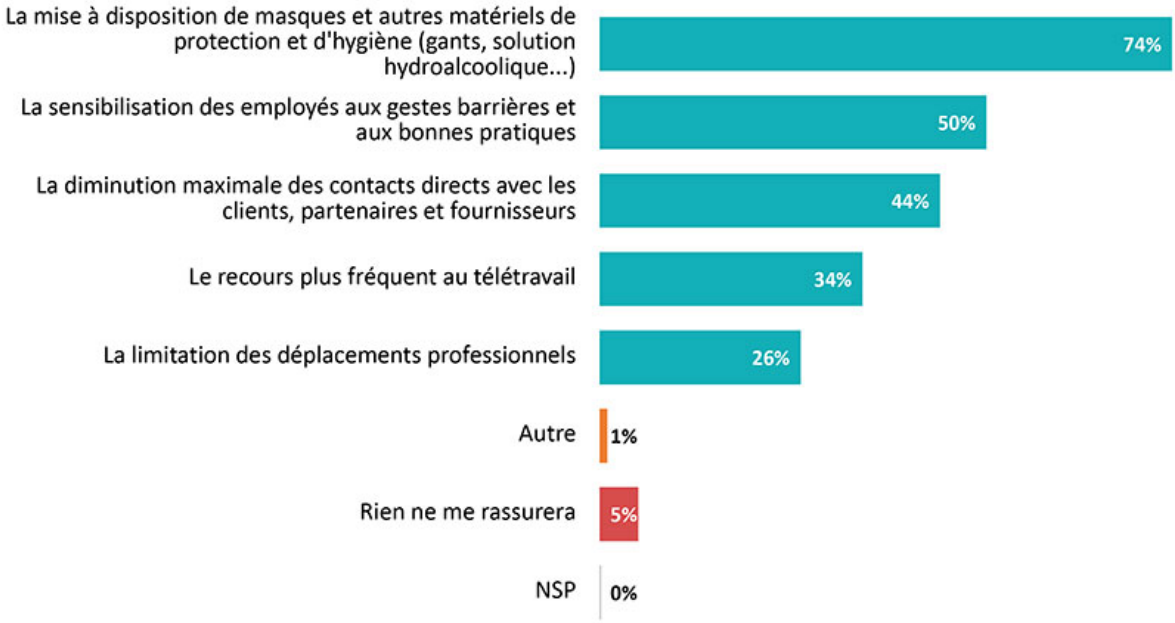
Quant aux mesures les plus attendues des salariés, sans surprise arrive en tête la mise à disposition de masques et d'autres matériels de protection comme le gel hydroalcoolique (74 %) bien avant le recours au télétravail (34 %) ou la limitation des déplacements professionnels (26 %). Seuls 5 % des salariés interrogés déclarent qu'aucune mesure ne pourra les rassurer.

Les mesures attendues de la part de l'employeur pour limiter les risques sanitaires

Q. Quelles mesures attendez-vous en priorité de votre employeur afin de vous protéger d'une éventuelle contamination par le Coronavirus ?

Plusieurs réponses possibles, total supérieur à 100%

1120 salariés



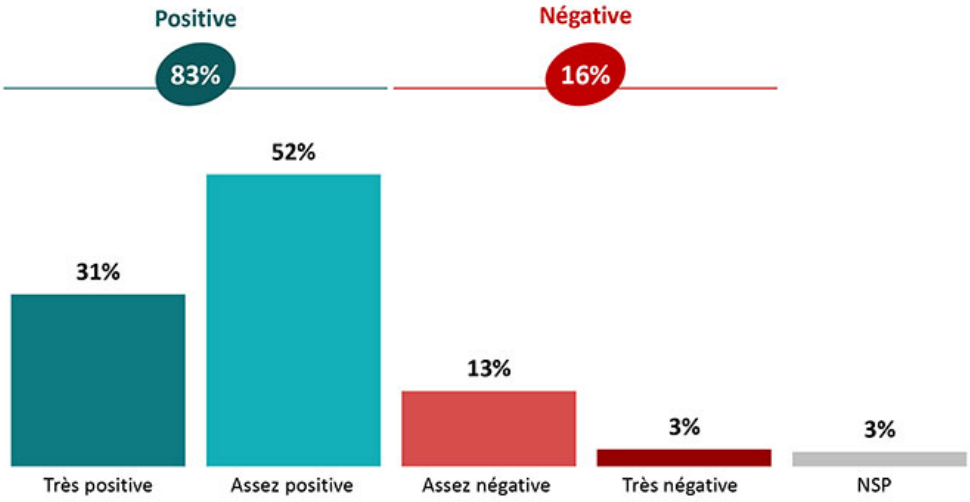
Un plébiscite pour le télétravail

Également interrogés sur la pratique du télétravail durant le confinement, 37 % des salariés déclarent y avoir eu recours au moins partiellement sur un total de 66 % de salariés ayant continué à travailler au cours de cette période. Et parmi les salariés ayant télétravaillé, 83 % ont une opinion positive de cette expérience.

L'évaluation de son expérience de télétravail

Q. Globalement, diriez-vous que votre expérience du télétravail pendant le confinement a été plutôt positive ou plutôt négative ?

Question posée uniquement aux salariés qui ont télétravaillé pendant le confinement, soit 37% de l'échantillon

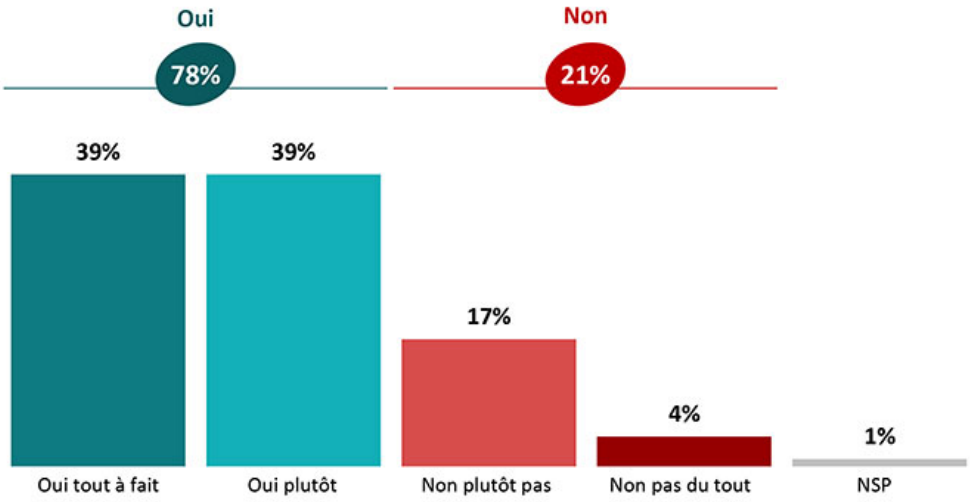


Même si 36 % des personnes ayant télétravaillé avouent avoir été confrontés à au moins une difficulté. Difficulté de concentration (80 %), difficultés techniques (77 %), difficultés pour trouver un équilibre entre vie professionnelle et vie privée (72 %) ou encore sentiment d'isolement (72 %), 78 % des salariés ayant télétravaillé souhaitent toutefois réitérer l'expérience et télétravailler davantage à l'avenir. C'est particulièrement vrai chez les salariés les plus jeunes, moins de 35 ans (81 %) ou de 35 à 44 ans (84 %).

Le souhait de télétravailler davantage à l'avenir

Q. Suite à cette expérience de télétravail, à l'avenir, auriez-vous envie de télétravailler davantage ?

Question posée uniquement aux salariés qui ont télétravaillé pendant le confinement, soit 37% de l'échantillon



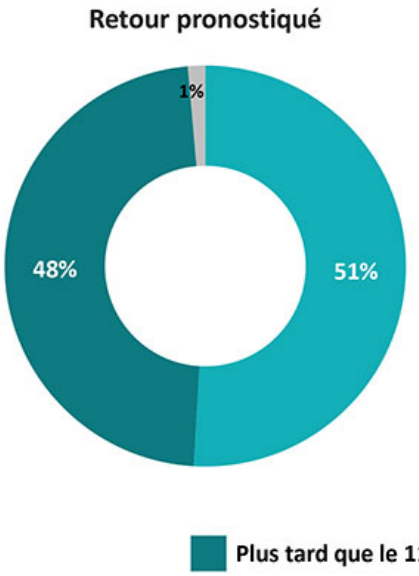
Quelques inquiétudes à l'idée de retourner au travail

Quant à l'état d'esprit dans lequel ils abordent le déconfinement, si 6,8 salariés sur 10 souhaitent reprendre une activité professionnelle identique à celle de l'avant crise, ils ne sont qu'une petite majorité (51 %) à souhaiter que leur retour sur leur lieu de travail puisse avoir lieu dès le 11 mai. C'est particulièrement vrai dans les entreprises de plus de 250 salariés où seuls 45 % des sondés souhaitent un retour dès le 11 mai et dans l'agglomération parisienne où les salariés ne sont que 40 % à vouloir revenir dès le 11, redoutant sans doute la situation dans les transports publics.

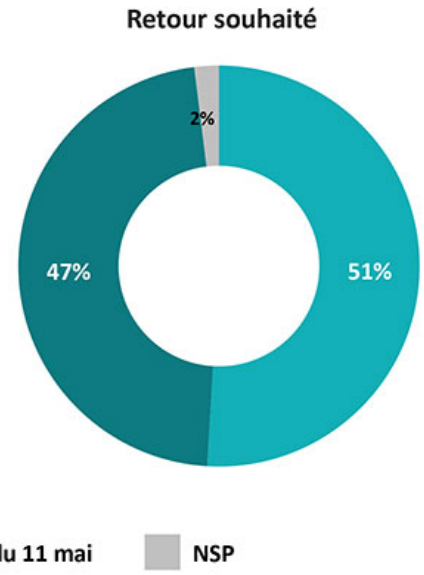
Les attentes relatives à un retour sur le lieu de travail au 11 mai

Q. Le Président de la République a annoncé le 13 avril une sortie progressive du confinement à partir du 11 mai prochain.

Pensez-vous que le retour sur votre lieu de travail va pouvoir s'effectuer… ?

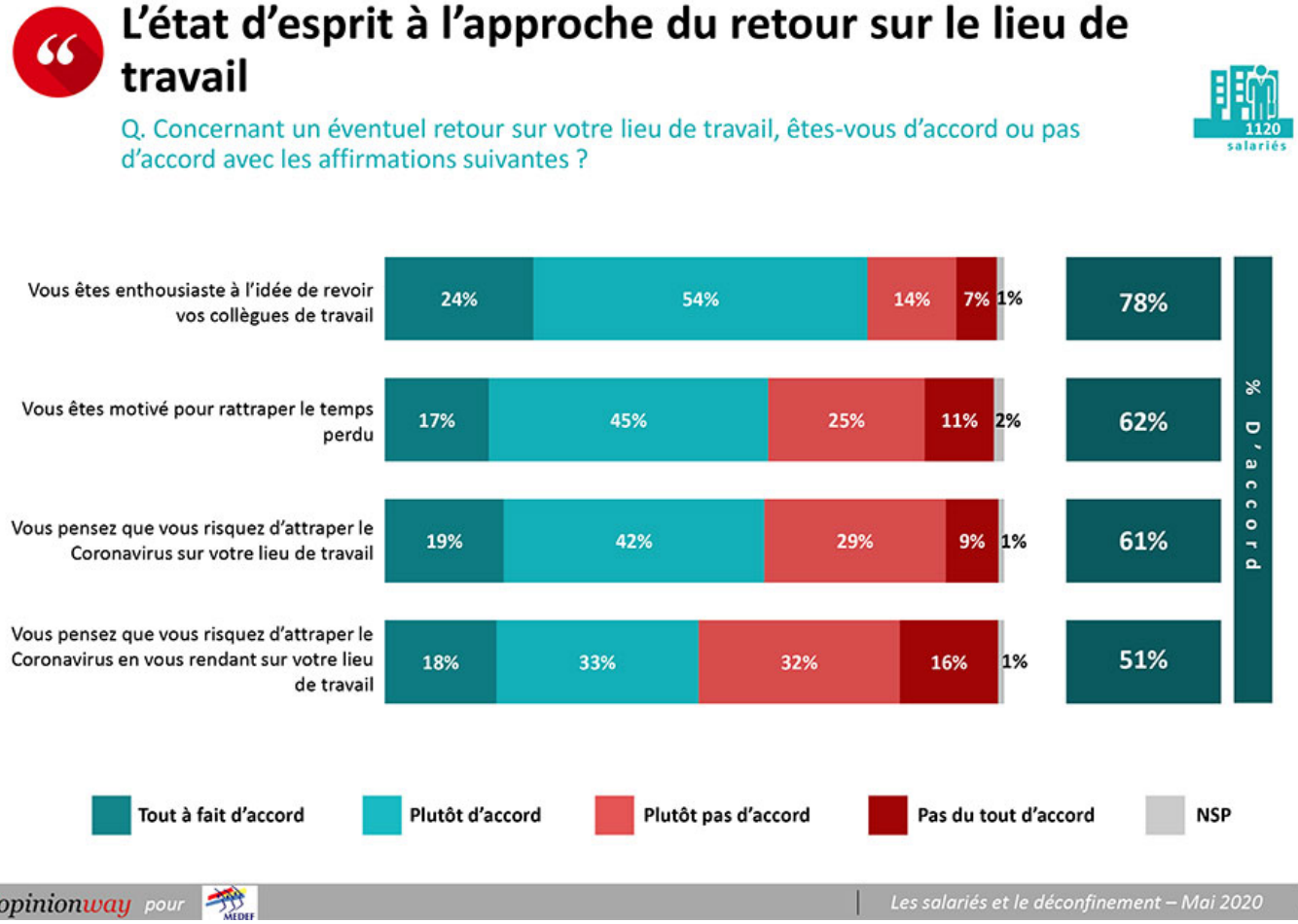


Et souhaitez-vous que le retour sur votre lieu de travail s'effectue… ?



Plus tard que le 11 mai | A partir du 11 mai | NSP

78 % des salariés sont toutefois impatients et heureux de retrouver leurs collègues de travail, bien que 61 % redoutent d'attraper le covid-19 sur leur lieu de travail.



Des interrogations sur les emplois et les rémunérations

Enfin, concernant les conséquences économiques de la crise, 5,3 salariés sur 10 se disent inquiets pour leur emploi et 5,8 sur dix pour leur niveau rémunération cette année.

Télécharger le sondage ci-dessous